

ALPES

Axe 8 : Secteur technique et logistique

# SSIAP 1, à 3 (initiation - remises à niveau - recyclage)

## Contexte

---

L'arrêté du 02 Mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur a été modifié le 22 décembre 2008. Il précise notamment les missions du service de sécurité incendie, les conditions d'emploi et la qualification des personnels qui le composent ainsi que les conditions d'agrément des centres chargés de leur formation. Ainsi, selon l'article 7, il est précisé le maintien des connaissances et l'obligation des personnels des services de sécurité incendie en exercice, de se soumettre en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal de sa formation et à l'obligation tous les deux ans de recyclage en matière de secourisme. De plus, selon l'article 15, à compter du 1er janvier 2009, les postulants aux emplois d'agents, de chef d'équipe et de chef de service de sécurité incendie doivent être titulaires des diplômes SSIAP.

## Objectifs

---

- Préparer le diplôme requis ou Acquérir le diplôme requis pour pouvoir exercer les différentes fonctions de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes, en conformité avec la réglementation en vigueur (SSIAP 1, 2 et 3 - formation initiale, recyclage et remise à niveau)
- Appréhender les obligations réglementaires relatives aux différents diplômes de sécurité incendie et d'assistance aux personnes
- Acquérir les savoirs théoriques et pratiques nécessaires à l'occupation de son poste de travail
- Réaliser l'évaluation préalable à l'obtention du diplôme correspondant

### Public

**tous personnels des services de sécurité incendie en exercice au sein de la FPH**

### Exercice

**2019**

### Nature

**AFC**

### Organisé par

**SOLARIS DEVELOPPEMENT**

### Typologie

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**

# Modules

---

- **SSIAP 1 FORMATION INITIALE (Agent de sécurité incendie)**  
Durée : 77 heures
- **Module 2 Recyclage SSIAP 1**  
Durée : 14 heures
- **Module 3 Remise à niveau SSIAP 1**  
Durée : 21 heures
- **Module 4 SSIAP 2 Formation initiale (Chef d'équipe de sécurité incendie)**  
Durée : 77 heures
- **Module 5 SSIAP 2 RECYCLAGE**  
Durée : 14 heures
- **Module 6 SSIAP 2 Remise à niveau**  
Durée : 21 heures
- **Module 7 SSIAP 3 Formation Initiale (Chef de service de sécurité incendie)**  
Durée : 7 heures
- **Module 8 SSIAP 3 Recyclage**  
Durée : 21 heures
- **Module 9 SSIAP 3 Remise à niveau**  
Durée : 35 heures